



Site : www.cnisf.org (page URISCA / U11)



Union Régionale des Ingénieurs et Scientifiques de la Côte d'Azur (1)

Siège : Espace Associations Nice Garibaldi

Adresse Postale : Urisca-Polytech'Nice-Sophia - Site Templiers
930 route des Colles BP 145 -- 06903 – Sophia Antipolis Cedex
Tel : +33 6 50 63 45 10 Email : uris.coteazur@gmail.com
SIRET 782621957

L'URISCAL

Bulletin d'information

2011-2

AU SOMMAIRE :

- P.1 : Editorial par H. Carsalade
- P.2 : AG de l'Urisca (7 avril 2011) – Rapport Moral par C. Lamache
- P.2 : AG Urisca : Objectifs 2011 par H. Carsalade
- P.3 : Promotion des métiers Ingénieurs et Scientifiques par J.L. Droulin
- P.4 : Ingénieurs et Scientifiques de France/CNISF par Ph. Hernandez
- P.4 et 5 : Comité des Régions du CNISF par J.Y. Soulier
- P.5 et 6 : Congrès des Régions (25 et 26 mars) par M. Fichet
- P.6 et 7 : Journée de l'Ingénieur et du Scientifique (19 mars 2011) par H. Carsalade
- P.7 : Substances à l'état nanoparticulaire mises sur le marché : Commentaires leSF
- P.8 : Cotisations 2011 – Agenda - Divers

EDITORIAL

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le jeudi 7 avril 2011 à notre Siège de la Maison des Associations de Nice. Le rapport moral a détaillé nos différentes réalisations 2010 et en particulier souligné l'action de promotion des métiers de l'Ingénieur et du Scientifique qui nous a permis de rencontrer plus de 1000 élèves de première « S » dans 18 lycées et 4 Forum/Carrefour des métiers. Jean-Louis Droulin en charge de ce projet nous en a présenté la synthèse tout en faisant un appel à contribution pour pouvoir faire face à la forte demande du Rectorat.

Le rapport financier de Guy Laudoyer, notre Trésorier, montre une balance légèrement positive de nos comptes où le poste « cotisations individuelles » n'est pas satisfaisant, en baisse par rapport au bilan précédent. Inutile de vous dire que vos cotisations sont indispensables à la bonne marche de notre association. Aussi puis-je compter sur votre assistance dans ce domaine ?

Le sujet relatif au CNISF fût abordé par Philippe Hernandez, membre du Conseil d'Administration des Ingénieurs et Scientifiques de France. Par contre notre invité Jean-Yvon Soulier, membre du Comité des Régions, nous a décrit son rôle pour la région Sud dont il est le responsable et les objectifs associés.

Nos objectifs 2011 font aussi appel à de nouveaux membres individuels issus de Groupements d'Ingénieurs et de Scientifiques et à un renforcement de notre Communication.

Les différents sujets évoqués dans cet éditorial sont décrits par ailleurs dans cette lettre et la totalité des présentations est accessible sur le site Ecobiz-Communauté URISCA.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre.

Henri Carsalade, Président

ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.R.I.S.C.A

7 avril 2011

RAPPORT MORAL

- L'URISCA représentante régionale des Ingénieurs et Scientifiques de France a pour mission d'être une force de réflexion, de propositions et d'actions auprès du tissu économique local et du monde Scientifique.
- Deux membres de notre Bureau, Ph. Hernandez et J. Lebidois sont administrateurs nationaux des leSF.*
- L'action de promotion des métiers d'Ingénieur et du scientifique est maintenant devenue une de nos actions les plus marquantes. Elle vous sera présentée par J.L. Droulin qui en est l'actif animateur.
- Pour mener à bien cette action de PMIS, nous avons réalisé des Kakémonos et avons investi dans un matériel de sonorisation. Nous avons obtenu pour cette activité, une subvention de 1800 € de la ville de Nice que nous remercions ici.
- Notre participation à la communauté ECOBIZ de la CCINCA, est constituée de près de 600 membres elle témoigne de notre implication dans le tissu économique de la Côte d'Azur
- L'A.G.E. du 14 janvier 2010 a confirmé le transfert définitif de notre siège social à la Maison des Associations de Nice, 12 place Garibaldi, et la tenue de nos réunions de bureau à l'école Polytech'Nice à Sophia Antipolis où nous disposons d'une adresse postale
- Nous sommes impliqués dans les événements scientifiques et techniques de l'Université de Nice Sophia Antipolis ou nous sommes représentés au Conseil d'Administration de l'Ecole Polytech'Nice par H. Carsalade et Ph. Hernandez, J-B. Titz a été choisi parrain de la promotion 2009.
- Nous avons publié 4 bulletins de liaison (URISCAL)
- Le groupement des Ingénieurs Professionnels de France (IPF) de la Côte d'Azur est devenu membre de l'URISCA. Et son représentant M. Leiceaga a été nommé Administrateur de notre association.
- L. Lombardo (ECM) a organisé une visite du site archéologique de Quinson. Des visites de chantiers sont organisées par G. Pont, ENSAM, auxquelles il convie les membres de l'URISCA
- L'association des Anciens de Polytech'Nice, (N. Armstrong président) a été admise et sera formellement intronisée lors de la prochaine assemblée générale des leSF*
- Le déjeuner annuel traditionnel a eu lieu en janvier au restaurant le Bellanda à Nice.

Claude Lamache

**Ingénieurs et Scientifiques de France*

OBJECTIFS 2011

- ❖ *Recruter des membres individuels (Implication des Groupes Régionaux)*
 - ❖ *Développer la communication*
 - ❖ **Conforter le bilan budgétaire (Cotisations Subvention(s))**
 - ❖ **Maintenir nos relations avec le monde scientifique**
 - ❖ **Pérenniser la Journée de l'Ingénieur et du Scientifique**
 - ❖ **Développer la Promotion des Métiers de l'Ingénieur et du Scientifique**
 - ❖ **Participer à /Organiser des visites (Hautes technologies -- Chantiers)**
 - ❖ **Participer aux rassemblements ludiques**
 - ❖ **Prendre en compte les objectifs du CNISF et du Comité des Régions**
- ➔ *Appel à participation constructive de nous tous(tes)*

Henri Carsalade, Président

PROMOTION DES METIERS I & S

Partage des bonnes pratiques leSF :

=> **Structuration en groupes de travail (4 ou 5 régions/groupe)**

=> **Proposition de 5 Thèmes**

N°1 Recrutement des bénévoles JM Tésorière, Dauphiné Savoie

- Profil des bénévoles
- Définition des interventions
- Argument de recrutement
-

N°2 Accès aux établissements Bougrat A, Basse Normandie

- Relations avec le Rectorat, les Etablissements, les Enseignants, les Entreprises
- Accréditation, assurance

N°3 Evaluations Coureau M, Picardie

- Appréciation des Elèves, des Enseignants, des Bénévoles

N°4 Financement Droulin JL, Côte d'Azur

- Mairie, Conseil général, Région, Europe
- Parité, Zones défavorisées

N°5 Communication Evain L, Pays de Loire

- Définition des Cibles, des Messages, des Outils

Les résultats 2010/2011 :

- Carrefour des métiers « Post-Bac » organisé par le rectorat
- Interventions prévues dans 20 Lycées choisis par le rectorat

Nb de Lycées : Objectif 18 réal 17 + 2 collèges

Nb présentations : Objectif 33 réal 38

Nb élèves : Objectif 1400 réal. 1450 soit une croissance de 45% par rapport à l'année scolaire 2009/2010

Résultats du questionnaire de satisfaction

Est-ce que la présentation t'a intéressé(e) ?

Année scolaire	Beaucoup	Un Peu	Pas du tout
2009-2010	38%	57%	6%
2010-2011	51%	45%	4%

La croissance de l'intérêt peut s'expliquer par l'évolution de la structure moyenne des participants : en 2009/2010, 10% des élèves avait choisi d'assister aux présentations alors que cette année ils sont 33%.

Est-ce que la présentation est :

Année scolaire	Trop courte	Bien	Trop longue
2009-2010	8%	83%	8%
2010-2011	7%	79%	14%

Est-ce que cette présentation t'a fait changer d'avis sur ta façon de voir les métiers d'ingénieur ?

Année scolaire	Oui	Non
2009-2010	60%	48%
2010-2011	52%	40%

Est-ce que cette présentation t'a donné envie de faire des études scientifiques ?

Année scolaire	Oui	Non
2009-2010	61%	39%
2010-2011	66%	34%

INGENIEURS et SCIENTIFIQUES de FRANCE / CNISF

La nouvelle gouvernance des leSF (ex CNISF) a généré une restructuration fonctionnelle des services de l'entité nationale, ainsi et surtout une ouverture plus active vers les instances nationales politiques, associatives et administratives.

Un « Livre blanc » sera rédigé dans les deux mois dans le but de décrire les enjeux sociétaux vus par les ingénieurs et scientifiques à l'horizon 2020. Il sera l'objet de présentations aux élus par le Conseil National et les Unions Régionales en vue des échéances qui vont avoir lieu, et manifestera de ce fait l'implication des ingénieurs et des scientifiques dans la vie économique et sociale de notre nation, sans en oublier les aspects humanistes.

Côté finances, le compte d'exploitation 2010 fait état d'un déficit, compensé d'une part par une balance positive du solde financier mais impacté par des charges exceptionnelles de restructuration. L'objectif 2012 est clairement d'avoir un compte d'exploitation équilibré, ce qui requiert de la part de tous une attention particulière supplémentaire sur les frais occasionnés et la recherche de sources complémentaires de « revenus ».

Des réflexions spécifiques sont plus particulièrement conduites sur une évolution potentielle des statuts des leSF, des flux de cotisations en concertation avec les associations membres des leSF, ainsi que sur l'évolution du Répertoire afin d'y intégrer les Scientifiques.

La Promotion du Métier auprès des jeunes générations et l'Observatoire annuel des Ingénieurs sont des intangibles qui nous permettent dans la continuité d'être présents et de tous nous positionner dans la société française.

L'assemblée générale 2010 des leSF se tiendra à Paris le 25 mai au Palais de la Découverte, sous la haute présidence souhaitée de Mme Claudie Haigneré.

Philippe Hernandez
Ingénieur INSA LyEA61 / INSTN
Membre du Conseil d'Administration du Conseil National des leSF

COMITE des REGIONS du CNISF (BCR)

Composition et mode de fonctionnement :

Composition : 6 membres

- 1. Guy Delaval, Président*
- 2. Jean Pierre Laborie, past-Président*
- 3. Maurice Fichet, secrétaire-trésorier*
- 4. Pierre Lecoanet, délégué interrégional nord-est*
- 5. Jean-Yvon Soulier, délégué interrégional sud*
- 6. Jean-Claude Khoubermann, Ile de France*

Les réunions ont lieu en présence du délégué général du Conseil National, François Blin.

Fonctionnement : De façon classique, les membres du BCR assurent :

Les contacts avec les Unions Régionales de leur zone ainsi que le suivi de leurs activités, la transmission d'information montante et descendante.

Le territoire national est partagé en 5 zones, (en fonction de l'implantation des uns et des autres). Ils peuvent en outre être chargés de missions particulières.

Parallèlement, en fonction des besoins, un fonctionnement en mode projet a été instauré, spécialement pour le suivi opérationnel des actions décidées à Annecy.

Les membres du BCR jouent le rôle de correspondant pour les chargés de mission (Référent).

Actuellement on dénombre :

- Relations BREI. (Michel Maigné – JY Soulier)*
- Bonnes pratiques (URISCOPE ...) (Gérard Morin – Guy Delaval)*
- Communication institutionnelle (Léon Evain- JY Soulier)*
- Informatique partagée (Léon Evain – JY Soulier)*
- Institutionnel, statuts, fonctionnement des Unions Régionales : Pierre Lecoanet*
- Relations extérieures (Collectivités locales, CCI, CRCI...) (Yvon Guillot- JP Laborie)*

C'est l'occasion de donner le point d'avancement de ces différents travaux.

Un débat s'instaure ensuite, co-animé par Philippe Hernandez, portant essentiellement sur l'actualité du CNISF, les échanges étant alimentés par les informations données au congrès de Paris par Julien Roitman et celles issues du CA du CNISF. Sont en particulier évoqués les réflexions en cours sur les futures structures des Unions Régionales et du Conseil National et les modes de cotisation (associations nationales, Unions Régionales...) ainsi que l'opération de communication envers les élus en préparation.

Jean-Yvon Soulier
Délégué régional Sud du bureau du comité des régions du CNISF (BCR)

CONGRES des REGIONS des 25 et 26 mars 2011

La stratégie du CNISF par Julien ROITMAN, Président du CNISF :

Tout d'abord, il rappelle la raison d'être des Ingénieurs et des Scientifiques « IESF » par une formule concise.

IESF : Organe représentatif de la profession, reconnue d'utilité publique.

Ce qui implique :

- ✓ D'être présent en face d'un certain nombre de personnes (classe politique, médias).
- ✓ Faire entendre sa voix
- ✓ Etre le porte parole des Ingénieurs et des scientifiques.

Pour cela il faut veiller :

- ✓ A une bonne répartition sur le territoire des Ingénieurs et des Scientifiques
- ✓ A mettre de l'ordre par un peu de logique dans les différents organismes afin d'assurer une bonne cohérence entre eux (une majorité ne parlent pas entre eux) ...
- ✓ IESF doit servir de FORUM et être un lieu de rencontre.

J. Roitman évoque le « problème » de la filière Scientifique en France.

- Pour y répondre, un de nos atouts, c'est le **PMIS** qui permet la liaison entre Ecoles et Elèves.
- Il ne faut surtout pas oublier le monde des **Entreprises**, car si pas de Services, pas d'Entreprises et donc pas d'Ingénieurs.

IESF est reconnu d'utilité publique (raison d'être de l'intérêt national et global de la nation) et non la représentation d'un lobby.

J. Roitman poursuit son exposé en indiquant que la définition précédente s'applique aussi localement ou régionalement voire les deux. D'où le rôle très important que doit tenir le Président et son équipe afin d'aller voir les décideurs locaux (pour mémoire Julien Roitman rappelle qu'il existe environ 1 million d'Ingénieurs en activité).

Il poursuit en nous mentionnant le changement rapide du paysage de l'enseignement supérieur et fait un inventaire rapide de l'existant :

- ✓ 213 écoles d'Ingénieurs en France (source CTI) dont 10 « marginales ».
- ✓ environ 32 000 diplômés en 2010
- ✓ 10% vont travailler à l'étranger
- ✓ 10% des étrangers repartent dans leur pays
- ✓ Il reste 26 000 Ingénieurs en France

Cela correspond d'après les études du CEFI aux postes offerts par les Entreprises.

Le plus important est de se poser la question de « l'adéquation entre l'offre et la demande » et du « Comment avoir une politique industrielle pour orienter les formations à 3 ou 5 ans ? ». Il faudrait être capable de savoir quels sont les besoins dans un domaine particulier pour demain (planification).

Il est indispensable que l'Université et les grandes écoles puissent travailler « Main dans la Main ». Un rapprochement déjà en cours semble indispensable et les écoles ont déjà fait pas mal d'efforts. Les écoles d'Ingénieurs peuvent apprendre de l'Université pour la Recherche et le Développement.

J. Roitman nous rappelle que pour être dans le classement de Shanghai, 2 critères sont incontournables :

- La taille (si inférieur à 1000 diplômés par an, pas d'existence)
- Le nombre de publications (chercheurs)

Il rappelle la diversité des écoles d'Ingénieurs en France qui peuvent se décomposer en 3 grandes catégories :

- ✓ Ecoles classiques
- ✓ Ecoles privées
- ✓ Ecoles à l'intérieur des Universités.

Avec la nouvelle loi d'autonomie, les écoles doivent s'organiser pour trouver leur financement (50% du budget reste à conquérir via le sponsoring par exemple.) Les Universités ressemblent aux écoles d'Ingénieurs en créant des Associations d'anciens élèves.

Un autre élément qui préoccupe les élèves c'est **l'EMPLOI**.

REPertoire

On peut les aider via nos URIS, mais IESF possède « un bijou de Famille » c'est le **REPertoire**. (Registre de la profession). A ce jour il compte « environ » 740 000 noms et 50 000 interrogations par mois. L'avantage de ce « fichier », c'est qu'il est un point de repère pour les DRH et il est «**certifié**» par IESF.

Daniel Rapenne est en charge du Comité du Répertoire chargé de le réorganiser. Cet outil est consulté régulièrement par les « boîtes » de recrutement. Il devra être étendu aux Docteurs, Mastères et Mastères Spécialisés.

ACTIONS ENGAGEES

- J.Roitman a envoyé une lettre de solidarité à l'ambassadeur du Japon suite au tsunami et à l'accident nucléaire.

(Extrait du compte-rendu rédigé par **Maurice Fichet**, Secrétaire/Trésorier du BCR)

JOURNEE DE L'INGENIEUR ET DU SCIENTIFIQUE

Les ingénieurs et scientifiques de la Côte d'Azur ont organisé le samedi 19 mars 2011 au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice une conférence orientée « grand public » sur "Les Energies Renouvelables Marines" où près d'une centaine de personnes y ont participé tout en étant encadrées par des étudiants de l'Ecole d'Ingénieur de Polytech'Nice Sophia de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis.



Le fil conducteur de cette conférence était "de la recherche à la mise en œuvre de technologies innovantes" avec pour but la sensibilisation du public aux enjeux du développement des énergies renouvelables marines, l'état de la recherche, des technologies et des projets actuels, la formation et les métiers du futur, avec les intervenants suivant :

- **L'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, qui participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable présente les perspectives de développement des énergies marines et les projets actuels et futurs,**
- **Le Pôle Mer PACA, Pôle de compétitivité à vocation mondiale, acteur incontournable des politiques de développement durable et de sécurité maritime en Méditerranée, ambitionne de faire de la région PACA un territoire d'excellence pour les entreprises et les centres de recherches. Il présente entre autres les projets et les technologies innovantes développées.**
- **EDF, qui a été l'une des pionnières du domaine, avec la construction de l'usine marémotrice de la Rance présente les enjeux de l'Entreprise du développement des énergies renouvelables marines et la ferme d'hydroliennes de Paimpol –Bréhat en Bretagne en cours de réalisation .**

- **L'Ecole Centrale Marseille qui a pour vocation de former des ingénieurs généralistes ayant de solides bases scientifiques et techniques présente les cursus de formation dans la filière Génie Marin et les perspectives des métiers de la mer.**

Si le pétrole reste encore une source d'énergie importante, ces interventions sur les énergies Marines (vent, courants, vagues), révèlent que la mer constitue un potentiel important pour la diversification de notre production en électricité respectueuse de l'environnement. Les Ingénieurs et Scientifiques, conscients des atouts qu'offre la mer, jouent un rôle majeur dans la recherche et le développement de ces technologies innovantes.

Vous trouverez ci-après le lien qui vous permet d'accéder aux présentations de l'ensemble des intervenants sur le site ECOBIZ de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Nice Côte d'Azur, CCINCA, à la page d'accueil de la "Communauté URISCA" :

<http://www.cote-azur-ecobiz.fr/ccinca/urisaccueil.nsf/EXMHP?ReadForm>

Henri Carsalade, Président

Consultation publique sur le projet de décret relatif à la « Déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire mises sur le marché ».

Commentaires et suggestions d'Ingénieurs et Scientifiques de France.

Ingénieurs et Scientifiques de France œuvre pour un développement responsable des nanotechnologies et des nanomatériaux. Il accueille donc favorablement toute action destinée à réglementer les substances à l'état nanoparticulaire pour assurer la transparence de leur production et de leur utilisation, et protéger ainsi la santé des travailleurs, et plus généralement des citoyens.

Ingénieurs et Scientifiques de France remercie donc le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, d'avoir mis en place une procédure de consultation publique sur le projet de décret relatif à la « Déclaration annuelle des substances à l'état nanoparticulaire mises sur le marché ».

Ce décret relatif à l'application de l'article 185 de la Loi Grenelle 2, a pour objet de préciser les conditions et les modalités d'application des articles L.523-1 à L.523-3 du Code de l'Environnement. Il vise un objectif de traçabilité et d'information du public dans le domaine des substances à l'état nanoparticulaire en l'état, ou contenues soit dans des compositions sans y être liées, soit dans des matériaux destinés à rejeter de telles substances.

Ingénieurs et Scientifiques de France formule les suggestions et commentaires suivants :

L'absence de définition reconnue pour les nanomatériaux, notamment pour les substances à l'état nanoparticulaire, ainsi que l'absence de méthode de référence pour les caractériser, ne permet pas aux chercheurs et aux industriels de savoir d'une manière univoque si les matériaux et les substances qu'ils produisent ou manipulent, entrent ou non dans le champ de la loi et de son décret d'application.

Compte tenu du domaine très large des substances qui est retenu, ainsi que des acteurs potentiellement concernés, la charge administrative qui risque d'en résulter est sans commune mesure avec l'objectif de santé publique qui est visé, dans la mesure où une très grande majorité des déclarations concernera probablement des substances qui n'auront été produites qu'en faibles quantités, sur une durée limitée, dans des laboratoires de recherche, et n'auront pas été mises sur le marché au sens commercial du terme. Dans ces conditions, il sera sans doute difficile à l'autorité chargée de recueillir les informations de pouvoir les traiter d'une manière efficace.

- L'absence d'harmonisation réglementaire dans ce domaine au niveau de l'Union Européenne, ainsi que des contraintes administratives supplémentaires, peuvent conduire à un transfert de ces activités vers d'autres pays, conduisant ainsi à l'abandon de la recherche en France sur un secteur clef des technologies émergentes, source de développements industriels futurs, et favorisant in fine la délocalisation d'industries créatrices d'emplois hautement qualifiés.

- Au plan de la propriété Industrielle, ce processus de déclaration administrative revient à mettre dans le domaine public les informations correspondantes, ce qui risque de rendre ensuite impossible la protection par le dépôt de brevets d'invention des substances innovantes concernées à l'état nano particulaire. Par ailleurs, la constitution d'une base publique de données va constituer un outil d'intelligence économique inestimable pour les pays qui sont en compétition avec la France, leur permettant ainsi d'évaluer les priorités d'investissement des entreprises françaises, ainsi que les forces et faiblesses de notre économie nationale. Nous suggérons donc aux pouvoirs publics de mettre en place tous les processus envisageables pour assurer la confidentialité nécessaire de ces informations et préserver la compétitivité de notre économie.

Plus largement, Ingénieurs et Scientifiques de France appellent à la mise en place en France et dans l'espace économique européen, d'une gouvernance cohérente et unique des nanotechnologies et des nanomatériaux, pour en assurer un développement sûr et respectable, en harmonie avec les réglementations de nos partenaires. On évitera ainsi une perte de compétence dans le domaine de la R&D, et des délocalisations industrielles dans ce secteur des technologies émergentes, source du tissu industriel français de demain.

Ingénieurs et Scientifiques de France.

